

# Classification de fonctions du personnel des CMS

**Valable dès le 01.01.2023**

*Adopté par le Département de la santé, des affaires sociales et de la culture (DSSC) le 19.12.2022*

## Classification de fonctions de l'aide et de soins à domicile

AIDE ET SOINS			
Fonction	Classe	Spécification	Evolution et remarques
Infirmier-ère responsable d'un service / secteur MAD	<b>18b</b>	HES, brevet, DAS	Responsabilité selon le nombre de collaborateurs (> 30)
Infirmier-ère responsable d'un service / secteur MAD	<b>17b</b>	HES, brevet, DAS	Responsabilité selon le nombre de collaborateurs (entre 10 et 30)
Infirmier-ère responsable d'un service / secteur MAD	<b>16b</b>	HES, CAS ou équivalent en leadership ou management	Responsabilité selon le nombre de collaborateurs (< 10)
Ergothérapeute / Physiothérapeute responsable d'un service / secteur	<b>15b</b>	Formation tertiaire : HES ou ES	possibilité d'avancement en 16b selon qualification et responsabilité
Infirmier-ère adjoint-e d'un service / secteur MAD	<b>15b</b>	HES, CAS ou équivalent en leadership ou management	
Infirmier-ère / diététicien-ne ergothérapeute /physiothérapeute spécialisé-e	<b>15b</b>	Diplôme / Bachelor et formation continue pertinente pour la fonction au minimum de niveau MAS	
Infirmier-ère / diététicien-ne ergothérapeute /physiothérapeute spécialisé-e	<b>14b</b>	Diplôme / Bachelor et formation continue pertinente pour la fonction au minimum de niveau DAS	
Infirmier-ère / diététicien-ne ergothérapeute /physiothérapeute spécialisé-e	<b>13b</b>	Diplôme / Bachelor et formation continue pertinente pour la fonction au minimum de niveau CAS	
Infirmier-ère / diététicien-ne ergothérapeute /physiothérapeute	<b>12b</b>	Diplôme / Bachelor ES ou HES	
ASSC adjoint-e d'un service / secteur MAD	<b>9b</b>		possibilité d'avancement en 10b selon qualification et responsabilité
Assistant-e en soins et santé communautaire (ASSC) / Assistant-e socio-éducatif (ASE) / Gestionnaire en intendance (GEI)	<b>8b</b>	CFC (ASSC, ASE, GEI), infirmier-e niveau I, infirmier-e assistant-e CRS	possibilité d'avancement en 9b selon qualification et responsabilité
Aide familiale	<b>6b</b>	CFC ou diplôme	
Aide en soins et accompagnement (ASA)	<b>4b</b>	AFP ou certificat reconnu de 2 ans	possibilité d'avancement en 6b selon qualification ou responsabilité
Auxiliaire avec cours Croix Rouge	<b>2b</b>	Cours Croix Rouge	
Auxiliaire	<b>1b</b>	sans formation	

## Classification de fonctions administratives et d'aide sociale

TRAVAIL SOCIAL			
Fonction	Classe	Spécification	Evolution et remarques
Responsable d'un secteur/service social	21	Formation HES/universitaire, CAS ou équivalent en leadership ou management	Responsabilité selon le nombre de collaborateurs (>10)
Responsable d'un secteur/service social	20	Formation HES/universitaire, CAS ou équivalent en leadership ou management	Responsabilité selon le nombre de collaborateurs (< 10)
Assistant-e social-e	19	Formation universitaire de niveau master ou formation continue pertinente pour la fonction au minimum de niveau DAS ou équivalente	avec formation universitaire (master/licence) ou diplôme HES et DAS/MAS/Expert; 3 CAS=1 DAS
Assistant-e social-e	18	Diplôme / Bachelor, formation continue pertinente pour la fonction au minimum de niveau CAS	
Assistant-e social-e	17	Diplôme / Bachelor	
Assistant-e social-e en formation	15	En attente du Bachelor	
Assistant-e social-e en formation	14	3ème et 4ème année	
Assistant-e social-e en formation	13	1ère et 2ème année	

FONCTIONS ADMINISTRATIVES			
Fonction	Classe	Spécification	Evolution et remarques
Responsable d'une équipe administrative	17	Brevet fédéral/bachelor dans le domaine d'activité, CAS ou équivalent en leadership ou management	Possibilité d'avancement jusqu'en 19 selon qualification ou responsabilité
Responsable Qualité Management	17		Possibilité d'avancement jusqu'en 19 selon qualification ou responsabilité
Assistant-e administratif-ve spécialisé-e	13	Brevet fédéral/bachelor dans le domaine d'activité avec responsabilité particulière	
Assistant-e administratif-ve spécialisé-e	11	certificat comptabilité, certificat assistant-e RH ou formation continue équivalente	
Informaticien	11	CFC (3 ans)	possibilité d'avancement jusqu'en 13 selon qualification ou responsabilité
Assistant-e administratif-ve	8	CFC 3 ans / MPC	possibilité d'avancement jusqu'en 10 selon qualification ou responsabilité
Agent d'exploitation/ Concierge	8	CFC (3 ans)	possibilité d'avancement jusqu'en 10 selon qualification ou responsabilité
Employé-e de bureau	5	AFP (2 ans)	possibilité d'avancement jusqu'en 6 selon qualification ou responsabilité
Auxiliaire/ Collaborateur-trice nettoyage	2	sans formation	